



Fédération Nationale de l'Education de la Culture
et de la Formation Professionnelle
FORCE OUVRIERE
De HAUTE-LOIRE

Le Puy, le 08 mai 2021

Guy THONNAT
Secrétaire départemental
FNEC FP FO Haute Loire

A
Madame l'Inspectrice d'Académie
de Haute-Loire

Objet : *affectation des AESH à la rentrée de septembre 2021*

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Les AESH du département ont reçu, le vendredi 7 mai, un courrier de votre part leur indiquant qu'ils recevront, dans le cadre de la mise en place des PIAL, une proposition d'avenant, accompagné de la liste des établissements rattachés au PIAL de leur affectation.

Les termes de ce courrier laissent donc entendre que nos collègues seront affectés arbitrairement sur un PIAL sans qu'ils puissent émettre le moindre souhait.

Dans le département du Puy de Dôme, les AESH ont la possibilité de faire des vœux à la fois sur un PIAL et sur des établissements précis. Ce qui est possible chez nos voisins devrait également l'être dans notre département.

Aussi nous réitérons notre demande que les AESH puissent faire, comme c'était le cas il y a peu, des vœux sur des écoles ou établissements précis afin que soient pris en compte leur situation personnelle.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, mes sentiments les plus respectueux.

Pour la FNEC FP FO de Haute Loire
Guy THONNAT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guy Thonnat', written over a horizontal dashed line.